

La sobriété foncière : une force pour nos territoires

Moins d'artificialisation

pour une Normandie plus attractive





Diagnostic des espaces interstitiels et co-construction de leur valorisation

Caen Normandie Métropole

Cette étude a identifié des espaces interstitiels aménageables afin de renforcer l'attractivité de onze centres-bourgs du territoire périurbain de Caen Normandie Métropole. L'objectif est de faire évoluer les habitudes d'aménagement et les visions de ces espaces pour réfléchir en concertation à la densification de leurs usages.

Valoriser les espaces interstitiels par une diversification de leurs usages permet de renforcer le cadre de vie et l'attractivité tout en favorisant la densification.

www.normandie-artificialisation.fr



























La sobriété foncière : une force pour nos territoires

Moins d'artificialisation

pour une Normandie plus attractive



Nom du projet	Diagnostic des espaces interstitiels et co-construction de leur valorisation
Localisation	Onze communes au sein du pôle métropolitain Caen Normandie Métropole
Département	Calvados
Typologie de territoire	Pôle métropolitain
Descriptif du projet	Cette étude a identifié des espaces interstitiels aménageables afin de renforcer l'attractivité de onze centres-bourgs du territoire périurbain de Caen Normandie Métropole. L'étude a été menée par l'AUCAME et les bureaux d'études Acadie, Particules et Ville en œuvre. Des ateliers ont été menés avec les élu-es et le grand public, pour proposer des esquisses de projets. Les espaces interstitiels, qu'est ce-que c'est? • des types d'espaces variés : qu'il s'agisse de friches industrielles ou commerciales, d'espaces verts peu fréquentés, de raquettes de lotissements, de terrains de sport désaffectés, de parkings de supermarchés sous utilisés, l'enjeu est d'en faire désormais des lieux de vie renouvelés pour les villages. • des tailles et des statuts d'occupation variées : les espaces interstitiels concernent une petite parcelle privée en centre bourg comme un ensemble de parcelles industrielles en entrée de bourg, ou encore un vaste parc public peu fréquenté. Leur taille et leur statut sont variés, ce qui les réunis c'est donc bien l'enjeu de les intégrer dans une stratégie de transformation qualitative des centres bourg. Les communes ont participé à ce projet sont les suivantes : Argences, Bourguébus, Bretteville-sur-Laize, Courseulles-sur-Mer, Douvres-la-Délivrande, Evrecy, Falaises, Le Hom, Moult-Chicheboville, Potigny, Saint-Martin de Fontenay (phase 1 uniquement), Thue-et-Mue. Une fiche-projet pré-opérationnelle a été réalisée pour chaque site. De plus, un référentiel a été rédigé à l'échelle du Pôle métropolitain Caen Normandie Métropole pour capitaliser sur l'expérience et essaimer sur les autres territoires. Ce référentiel s'adresse avant tout aux élu-es qui se questionnent sur l'aménagement des friches et délaissés dans leur coeur de bourg et qui sont désireux de connaître les pratiques et les méthodes testées. Il s'adresse aussi à toutes celles et ceux qui souhaitent réinvestir un espace interstitiel public ou privé. Le référentiel est disponible en ligne, sur le site internet du Pôle métropolitain.
Vocation du projet	Utilisation des espaces interstitiels des cœurs de bourgs pour la dynamisation des territoires en évitant l'urbanisation en périphérie.
Contractualisation	Convention signée entre l'État et le pôle métropolitain Caen Normandie Métropole dans le cadre du contrat d'actions territoriales 2014-2020.
Principes mis en œuvre	 mutualiser l'ingénierie, les réflexions et les pratiques pour faciliter la réalisation des projets, porter des projets de mixité fonctionnelle, concerter et contractualiser pour engager au mieux les acteurs locaux et les institutions.